

Paroisse de Notre Dame de Bourg en Bresse

**A la messe du dimanche 12 février 2023 à 10h30,
Le Sacrement de l'Onction des Malades sera donné
A la co-cathédrale Notre Dame**

Qui peut recevoir le sacrement ? Le temps opportun pour le recevoir est arrivé lorsque le fidèle commence à être en danger de mort : 1. à cause d'une maladie physique ou psychique, ou d'une opération chirurgicale. 2. par suite d'un affaiblissement physique important dû à la vieillesse (une personne âgée dont les forces déclinent beaucoup).

Un membre du Service Evangélique des Malades vous contactera après que vous vous soyez inscrit en remettant ce coupon à la cure paroissiale ou en téléphonant au 04 69 19 86 70



M., Mme, Melle _____ adresse _____

 : _____

- souhaite recevoir le sacrement des malades le dimanche 12 février à la messe de 10h30.
- ne pourra être présent, mais se confie à la prière de tous

Paroisse de Notre Dame de Bourg en Bresse

**A la messe du dimanche 12 février 2023 à 10h30,
Le Sacrement de l'Onction des Malades sera donné
A la co-cathédrale Notre Dame**

Qui peut recevoir le sacrement ? Le temps opportun pour le recevoir est arrivé lorsque le fidèle commence à être en danger de mort : 1. à cause d'une maladie physique ou psychique, ou d'une opération chirurgicale. 2. par suite d'un affaiblissement physique important dû à la vieillesse (une personne âgée dont les forces déclinent beaucoup).

Un membre du Service Evangélique des Malades vous contactera après que vous vous soyez inscrit en remettant ce coupon à la cure paroissiale ou en téléphonant au 04 69 19 86 70



M., Mme, Melle _____ adresse _____

 : _____

- souhaite recevoir le sacrement des malades le dimanche 12 février à la messe de 10h30.
- ne pourra être présent, mais se confie à la prière de tous